

Le saint Siège défend la liberté d'expression et de religion à l'ONU

Author : Rédaction RC

Categories : [Eglise universelle](#)

Date : 12 mars 2016



"Pour le Saint-Siège, la liberté de religion et la liberté d'expression sont appelées à coexister en tant que droits humains fondamentaux."

C'est en substance le discours de Mgr Richard Gyhra, chargé d'Affaires (ad intérim) de la Mission permanente du Saint-Siège auprès des Nations Unies et des autres Organisations internationales à Genève.

"Les études et les statistiques indiquent une réalité assez grave et triste lorsqu'elles montrent que les limites à la liberté de religion ou de croyance et les abus contre celle-ci continuent d'augmenter dans de nombreux pays", a ajouté le prélat.

Cette tendance est très alarmante pour le Saint-Siège puisqu'elle semble indiquer **un manque de volonté politique de la part des différentes Institutions de la communauté internationale** pour traiter les causes d'une telle violence et que le chemin est encore long devant nous, dans le domaine de la compréhension mutuelle et du dialogue. Souvent, les réactions publiques à ces événements malheureux et violents creusent un fossé encore plus grand entre ces deux droits, en les séparant davantage comme si c'était des droits opposés ou par nature antithétiques. **Au contraire, ces libertés, comme pour tous les droits, doivent être comprises dans le cadre du caractère universel et indépendant de tous les droits humains fondamentaux.**

Précisant la distinction entre liberté et licence il rappelle :

"Le danger existe, cependant, quand les droits de l'homme sont compris à partir d'une approche qui **considère la liberté comme une licence ou une autonomie complète**, l'exercice de la liberté sans aucune référence à l'autre ou à l'« obligation » qui correspond au droit."

Mgr Richard Gyhra a ensuite pointé du doigt la volonté d'une uniformisation superficielle.

"Minimiser le rôle essentiel de la religion dans toutes les sociétés ne sera pas la réponse aux défis actuels trouvés dans l'interaction de ces deux libertés. Nous vivons dans un monde soumis à la « mondialisation du paradigme technocratique » (2), qui vise consciemment à une uniformité unidimensionnelle et cherche à éliminer toutes les différences et les traditions dans une quête superficielle d'unité."

"La liberté de religion ou de croyance est un droit fondamental qui façonne la manière dont nous interagissons, seuls ou en communauté, avec nos voisins dont les opinions religieuses diffèrent des nôtres. **La liberté religieuse est ancrée dans le respect de la liberté de conscience.** Par sa nature même, elle transcende les lieux de culte et la sphère privée des individus et des familles et cherche à construire le bien commun de toutes les personnes."

"En conclusion, jouir de la liberté de religion ou de croyance est un droit humain fondamental qui ne peut pas être simplement écarté, comme si nos sociétés avaient dépassé toute croyance ou tout sentiment religieux."

Source [Zénith](#)